

# Rapport de jury de la certification FLS

## Session 2020

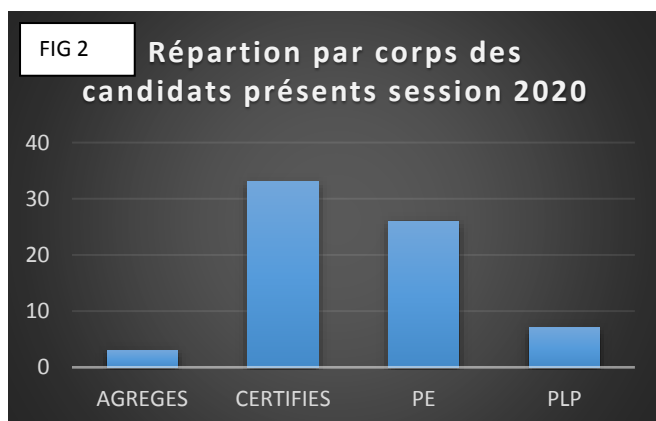
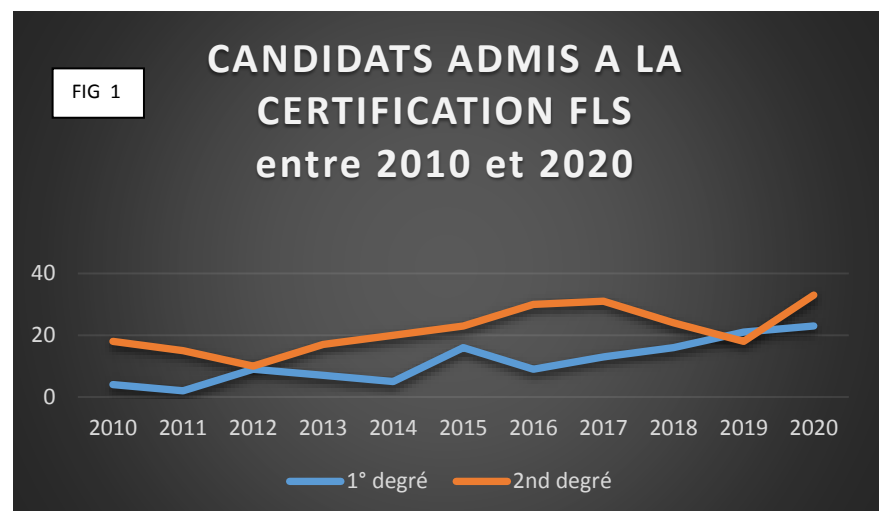
La certification **Français langue seconde (FLS)** est la reconnaissance d'un **parcours de formation et de l'acquisition de compétences professionnelles** dans le domaine de **l'enseignement du français auprès d'élèves allophones nouvellement arrivés** (EANA). Cette certification concerne les enseignants du premier et du second degré, susceptibles d'intervenir dans les UPE2A, et de postuler à des postes spécifiques académiques (SPEA). Les modalités de cette épreuve sont précisées dans note de service n° 2019-104 du 16-7-2019<sup>1</sup>.

La désignation FLS est importante ici. Pour les EANA, le français est non seulement une discipline linguistique, mais aussi la langue de tout ou partie des apprentissages. Autrement dit, on attend du candidat qu'il se projette dans le cadre d'un enseignement du français qui comprenne non seulement un enseignement linguistique, mais aussi qui se situe dans la perspective de **l'inclusion des élèves allophones** en milieu ordinaire. Ce qui a des incidences sur la conception didactique et la mise en œuvre pédagogique de cet enseignement.

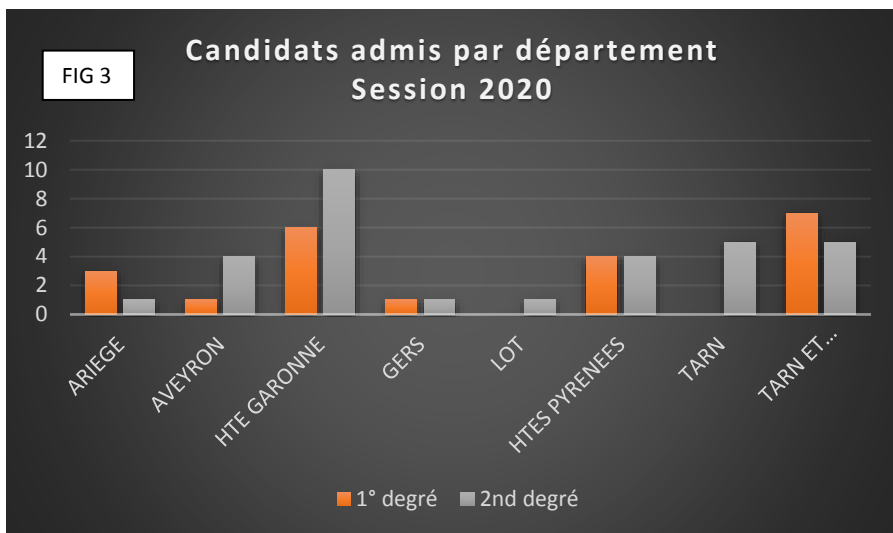
### Bilan statistique de la session de 2020

Cette année encore, **on peut noter une augmentation du nombre des candidats à la certification FLS : 69 se sont présentés à l'oral** (53 candidats à la session 2019) sur 75 candidats inscrits, ayant envoyé leur dossier (cf Fig 1) . **56 ont été admis**, 23 candidats dans le 1° degré, 33 dans le second, ce qui fait un pourcentage total de **81% de réussite** (74% en 2019) soit 7 points d'augmentation par rapport à la session précédente. **La moyenne des notes obtenues est de 13,52**, soit sensiblement la même que l'année précédente.

Les figures suivantes permettront d'analyser un peu plus finement les résultats de la session 2020. Un premier graphique permet de visualiser **la répartition par corps des candidats** (cf. fig 2).

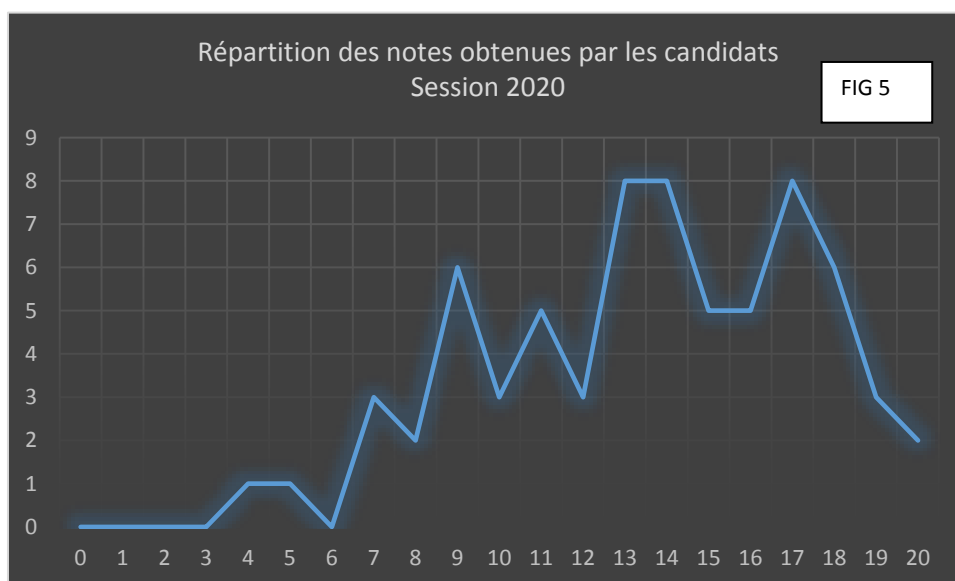
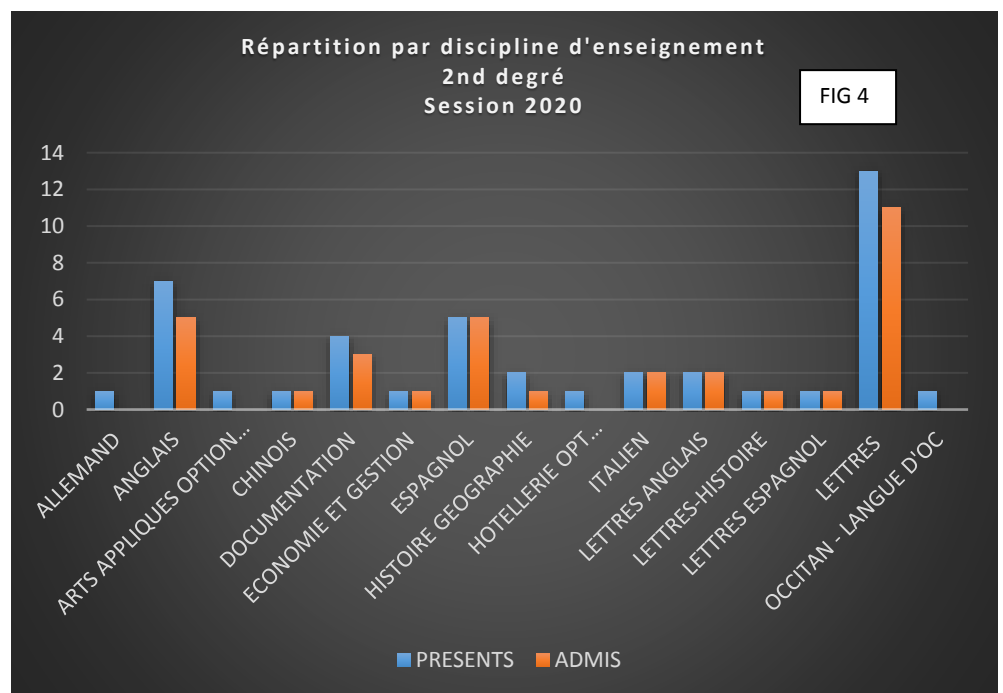


<sup>1</sup> Disponible à l'adresse suivante : [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=143919](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=143919)



Un second graphique situe l'**origine géographique des candidats admis** par département (fig 3). La Haute Garonne présente un nombre relativement important de candidats. Nous ne pouvons qu'encourager des candidats issus d'autres départements de se préparer et de passer la certification, afin de constituer un vivier de professeurs ressources sur l'ensemble du territoire, que ce soit dans le cadre d'un dispositif, ou dans celui de l'accueil d'un élève allophone en classe ordinaire.

Un troisième graphique porte sur la **spécialité disciplinaire des candidats du second degré** (fig.4), où l'on peut constater l'émergence d'autres disciplines que les lettres<sup>2</sup> ou les langues. Cette évolution est très intéressante, et permettra à terme de sensibiliser les professeurs des disciplines non linguistiques à l'inclusion des EANA en classe ordinaire.



Le graphique ci-contre présente la **répartition des notes obtenues par les candidats** (fig 5).

<sup>2</sup> Il est à noter que les professeurs ayant obtenu le CAPES de lettres modernes, option FLES, sont dispensés de passer la certification.

## BILAN QUALITATIF DE LA SESSION 2020

La certification est un examen, et comme tout examen, il se prépare, ici en deux temps : d'abord en rédigeant un rapport qui sera soumis à l'attention du jury, ensuite en se préparant à l'épreuve orale. La plupart des candidats ont effectué cette préparation avec le plus grand soin ; certains se sont inscrits au stage proposé par le CASNAV qui figure au plan académique de formation (PAF) ; la plupart de ceux-là ont été reçus, souvent avec d'excellentes notes, ainsi deux candidats ont obtenu la note maximale. Les candidats ayant obtenu les notes les plus basses, heureusement peu nombreux, ont pâti non seulement d'une préparation insuffisante mais d'une méconnaissance de l'enseignement du français langue seconde (FLS), de ses enjeux et de la question de l'inclusion scolaire des élèves allophones. Le jury les invite donc à prendre connaissance de ce rapport de jury, à lire les textes officiels, ainsi que les ouvrages didactiques qui traitent de cet enseignement<sup>3</sup>, mais aussi à rencontrer des professeurs et à observer des pratiques de classe en UPE2A. On encourage vivement les candidats qui ont obtenu une note honorable, mais insuffisante pour obtenir l'admission, à se représenter à la prochaine session.

### Le rapport

Lors de son inscription, le candidat doit remettre un rapport dactylographié de cinq pages maximum. **Ce rapport, rappelons-le, n'est pas soumis à notation** mais il constitue un outil précieux pour le candidat et pour le jury. C'est en effet l'occasion pour le candidat de revenir sur sa formation et ses expériences antérieures afin de dégager les connaissances et compétences professionnelles qu'il a pu développer, en lien avec l'enseignement du FLS, et plus largement dans le cadre de la prise des élèves à besoins éducatifs particuliers et le champ de l'inclusion scolaire. La seconde fonction du rapport est de fournir des éléments d'appréciation au jury, ainsi que des pistes pour la conduite de l'entretien. Ces considérations doivent donc nourrir la réflexion du candidat au moment de son élaboration et lui permettre de se projeter dans l'épreuve orale à venir.

Hormis la contrainte du nombre de pages, l'organisation du rapport, son contenu, sont laissés à l'appréciation du candidat. Il est précisé néanmoins que le candidat doit fournir un CV mentionnant titres et diplômes obtenus. Les rapports de la session 2020 ont été très variés, du point de vue formel, mais aussi de qualité inégale. Les conseils qui suivent sont destinés à aider les candidats à construire des rapports convaincants parce qu'argumentés et clairement rédigés.

### **Un écrit rédigé avec soin**

Le candidat doit impérativement veiller à la clarté et à la correction de la formulation, exigence minimale lorsqu'il s'agit d'enseigner le français. Un jury a pu ainsi déplorer la présence dans un dossier de trop nombreuses maladroites d'expression et erreurs orthographiques. Les effets jargonnants doivent être proscrits ; il convient néanmoins d'employer des termes relevant d'un lexique spécifique quand cela s'avère nécessaire, quitte à en proposer une définition. Le rapport ne doit pas prendre l'allure d'un CV développé, ni d'une simple liste d'activités personnelles ou professionnelles, mais doit posséder une dimension argumentative. La mise en page doit aussi être soignée, en choisissant une taille de police de caractère raisonnable, même si l'on n'atteint pas les cinq pages, et en disposant le texte de manière à le rendre le plus lisible possible (alinéa et paragraphes, titres,...). Il ne faut pas hésiter à proposer des notes en bas de pages, sans les multiplier.

### **Un texte structuré**

Un certain nombre de rapports se présentent sous forme de récit, voire de témoignage, de recueil d'anecdotes, ou de lettre de motivation. Or il s'agit ici d'un écrit professionnel, destiné à **exposer les formations, connaissances et compétences<sup>4</sup> du candidat dans le domaine concerné**. Un texte structuré témoigne de la qualité de réflexion du candidat et de sa capacité à exposer et objectiver son parcours professionnel. S'il n'existe pas de plan modèle, une conclusion est bienvenue : elle permet au candidat de clarifier ses motivations quant à son engagement dans le processus de certification.

### **Des éléments d'information précis**

On attend du candidat qu'il donne des informations significatives et mises explicitement en lien avec les exigences de la certification. Le candidat est donc amené à retenir et préciser les connaissances acquises en formation initiale, continue ou bien encore les acquisitions personnelles en termes de culture professionnelle (lecture d'ouvrages théoriques et didactiques par exemple) ; l'évocation des expériences doit permettre de dégager des compétences professionnelles. Une expérience associative, en lien avec l'enseignement du français langue étrangère, est ainsi parfaitement recevable. Quelle que soit la nature des éléments retenus par le candidat, on attend de ce dernier une analyse réflexive en lien avec l'enseignement du FLS et l'inclusion des EANA. Tel candidat, possédant une certification ASH et une expérience professionnelle auprès d'élèves en situation de handicap, doit ainsi montrer sa capacité à transférer ses compétences et à expliciter comment il s'adapterait à un public allophone.

---

<sup>3</sup> Cf bibliographie, Annexe 2

<sup>4</sup> Cf. Annexe 1

## La mise en valeur d'expériences pédagogiques

En fonction de leurs expériences professionnelles respectives, les propositions des candidats sont nécessairement diverses ; on peut en énumérer ici quelques-unes, sans volonté d'exhaustivité :

➤ Si le candidat a eu la possibilité d'intervenir en UPE2A, ou l'occasion de prendre en charge des EANA, il peut exposer et analyser une réalisation pédagogique (séance, séquence, ...) dont il prendra soin de préciser la problématique, ainsi que les modalités de mise en œuvre pédagogique.

➤ Le candidat peut aussi s'appuyer sur un enseignement en français langue étrangère auprès d'étudiants ou de tout autre public. Il importe alors de montrer que l'on est capable de réfléchir la transposition d'un enseignement en contexte FLE dans un contexte FLS et d'envisager les adaptations possibles.

➤ L'observation de séances ou de séquences d'enseignement de FLS et leur analyse : il s'agit alors pour le candidat d'exposer et d'analyser avec précision les enjeux didactiques et les modalités pédagogiques des séances observées, afin de montrer son appropriation des composantes de l'enseignement du FLS.

➤ L'accueil d'EANA en classe ordinaire : Si le candidat a eu l'occasion d'accueillir des EANA en inclusion, il peut développer la manière dont il a travaillé avec son collègue de FLS, ainsi que les modalités d'accueil et d'enseignement qu'il a pu mettre en œuvre (par exemple, les modalités de différenciation pédagogique).

Quelques soient les expériences relatées, il n'est pas toujours utile de faire une restitution exhaustive ou extrêmement détaillée de telle séance ou séquence d'enseignement. Il ne faut pas, en effet, perdre de vue l'objectif de cet écrit : prouver au jury que l'on a une connaissance *a minima* des enjeux et des modalités de l'enseignement du FLS.

La rédaction de ce rapport est un élément déterminant dans la préparation de l'oral pour le candidat, c'est l'occasion pour lui d'examiner ses motivations, de dégager de son parcours professionnel et personnel des points saillants, voire d'envisager des formations complémentaires. C'est une étape indispensable à la préparation de la certification. On se doit cependant de préciser que des candidats ont réussi alors que leurs dossiers n'étaient pas très convaincants. Comme l'ont souligné des membres du jury, le délai entre la rédaction des dossiers et l'épreuve de l'oral a permis à certains candidats d'enrichir significativement leurs expériences professionnelles – observations ou pratiques, ou de se former. A l'inverse, il est arrivé aussi qu'un dossier, en apparence très informé et argumenté, soit démenti par une prestation orale plus que médiocre et témoignant de connaissances très superficielles.

## L'épreuve orale

Elle fait l'objet d'une note. **Les candidats ne sont déclarés admis que si la note est supérieure ou égale à 10/20<sup>5</sup>.**

### L'exposé

Le candidat a tout loisir **de se préparer, en amont, à cet exposé de dix minutes**. Il a la possibilité, s'il le souhaite, de s'appuyer, sans les lire, sur quelques notes, voire de soumettre au jury des documents illustrant son propos (productions d'élèves, brève vidéo, par exemple). Les membres du jury ont particulièrement apprécié quand le support proposé illustre avec pertinence le propos.

C'est l'occasion pour le candidat de démontrer des compétences professionnelles : gérer son temps, structurer sa parole, problématiser son intervention, faire preuve de qualités de communication. Si le dossier peut servir de support à cette présentation, il ne s'agit pas à l'oral de le paraphraser, mais d'en approfondir certains éléments, de manière problématisée afin de justifier sa candidature. Entre le dépôt du dossier, à la fin du premier trimestre, et l'épreuve de l'oral, le candidat a pu pratiquer d'autres expériences en lien avec l'enseignement du FLS. Il peut s'appuyer sur celles-ci dans le cadre de l'oral, prendre éventuellement une distance réflexive vis-à-vis du contenu du dossier, et ainsi montrer qu'il s'est approprié les problématiques et spécificités de l'enseignement du FLS. Certains membres du jury ont salué l'évolution de la réflexion du candidat entre l'écriture du rapport et la prestation orale et ont entendu des exposés structurés et illustrés, menés de manière fluide, dans le temps imparti.

On conseille donc vivement au candidat de s'entraîner à cette partie de l'oral, qui ne saurait être improvisée.

### L'entretien

Celui-ci, d'une durée de 20 minutes, est conduit par les examinateurs ; il a plusieurs objectifs : faire approfondir certains points, vérifier les connaissances du candidat, l'inviter à analyser ses expériences et ses pratiques.

Le candidat doit maîtriser les fondamentaux de l'enseignement du FLE/FLS, avoir réfléchi à la question de l'accueil et de l'inclusion en classe ordinaire, connaître les textes officiels et le fonctionnement du dispositif UPE2A.

Les élèves allophones constituent un public particulier. S'ils ne maîtrisent pas la langue et la culture françaises, ce qui peut être pour eux une source d'insécurité mais aussi de motivation, ils pratiquent une autre langue, voire plusieurs, et

---

<sup>5</sup> Les membres du jury ont à leur disposition l'ensemble de l'échelle des notes jusqu'à 20. La note connue du candidat à l'issue des épreuves, qu'il soit admis ou non, lui permet d'évaluer son positionnement professionnel et la nécessité de formations complémentaires.

possèdent une culture dont il faut à tout prix tenir compte. Certains élèves allophones, quand ils arrivent en France, ont eu parfois un parcours difficile, voire douloureux. On attend donc du candidat une approche qui articule à la fois une grande exigence professionnelle et des qualités humaines, afin d'accompagner au mieux ces élèves vers l'autonomie linguistique et culturelle.

Lors de l'entretien, la posture attendue du candidat est de se montrer à l'écoute des questions posées, et savoir y répondre avec pertinence et sincérité. Les examinateurs peuvent aussi inviter le candidat à développer certains aspects évoqués dans le dossier ; celui-ci doit montrer qu'il est capable de transférer des compétences professionnelles dans le champ de la didactique et de la pédagogie du FLS. Certains candidats se sont livrés à l'exercice avec brio jusqu'à obtenir la note maximale. C'est l'occasion ici de les féliciter.

## **Conclusion**

Les bons résultats obtenus montrent que cette certification est accessible aux candidats qui se sont préparés solidement toute l'année. Nous encourageons ceux qui n'ont pu l'obtenir en 2020 de retenter l'épreuve. La lecture de ce rapport leur donnera les préconisations et conseils susceptibles de contribuer à leur réussite. Les candidats ont la possibilité de s'inscrire aux sessions de préparation organisées par le CASNAV dans le cadre du plan académique de formation. Ils trouveront en annexe un tableau qui énumère connaissances et compétences sur lesquels ils peuvent s'appuyer pour préparer la certification, ainsi qu'une bibliographie réduite, s'ils souhaitent approfondir certains points. Enfin les candidats trouveront sur le site du CASNAV<sup>6</sup> de Toulouse de nombreuses informations, ressources et compte-rendu d'expériences pédagogiques, susceptibles de nourrir leur réflexion.

Laurence CICLAIRE  
IA-IPR de lettres,  
Présidente du jury, responsable du CASNAV

---

<sup>6</sup> <https://disciplines.ac-toulouse.fr/casnav>

# ANNEXES

## ANNEXE 1

### Panorama des formations, connaissances, expériences professionnelles et compétences en lien avec l'enseignement du FLS

<b>FORMATION INITIALE ET CONTINUE</b>
<p><b>Formation universitaire FLE/FLS</b> Diplômes universitaires spécifiques : mention FLE des licences, maîtrise FLE, master professionnel FLE/FLS, <b>Formation professionnelle FLS</b> : Casnav, stages scolarisation EANA, prépa Certif complémentaire FLS, ... <b>Formation professionnelle FLE</b> : BELC, CIEP, CAVILAM, CLA, Moocs FLE... .. <b>Formation et habilitation DELF</b> (scolaire ou tous publics), et/ou <b>DCL</b> <b>Diplômes et certifications en langues vivantes</b> : habilitation 1<sup>er</sup> degré, licences, certifications étrangères</p>
<b>CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES</b>
<p><b>Textes officiels</b> : inclusion et EBP, évaluation, socle, Circulaire de 2012 <b>Dispositifs</b> : fonctionnement des UPE2A <b>Didactique du FLE/FLS</b> : spécificités des contextes FLE, FLS, FLsco ... <b>Connaissances du public</b> : Spécificités des EANA, interculturel, familles de langue, plurilinguisme, ... <b>Connaissance de pratiques et dispositifs pédagogiques</b> : pédagogie de projet, actionnelle, enseignement explicite, différenciation.... <b>Références scientifiques et connaissance des outils</b> : Ouvrages de didactique FLS, méthodes et outils pour l'enseignement/apprentissage ressources EDUSCOL ...</p>
<b>EXPERIENCES PROFESSIONNELLES</b>
<p><b>Postes spécifiques enseignement du FLS</b> : CLIN, CRI, CLA, dispositifs, UPE2A ... <b>Postes spécifiques enseignement</b> du FLE en France ou à l'étranger : Alliances Françaises, Université, instituts français, établissements... <b>Pratiques explicitement orientées vers les allophones</b> : théâtre, DNL, alphabétisation, <b>Expériences diverses en FLE /FLS/FLI</b> : stages, soutien individualisé, pratiques innovantes, engagement dans un projet, travail associatif...</p>
<b>COMPETENCES PROFESSIONNELLES</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Exposer clairement et de manière structurée son projet</li><li>▪ Interagir avec l'auditoire</li><li>▪ Prendre position, argumenter</li><li>▪ Analyser ses pratiques</li><li>▪ Articuler expériences et références théoriques</li><li>▪ Transférer des compétences</li><li>▪ Travailler en équipe</li></ul>

## ANNEXE 2

### Bibliographie et sitographie

#### Site du CASNAV de Toulouse

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/casnav>

Rubriques EANA, Ressources ...

On y trouvera les textes officiels, des liens, des propositions pédagogiques, des outils et des productions d'élèves

(<https://disciplines.ac-toulouse.fr/casnav/bienvenue-dans-le-blog-des-productions-des-eana-et-efiv-1er-et-2d-degrees-de-l-academie> )

#### Textes officiels et ressources Eduscol

- Note de service n° 2019-104 du 16-7-2019 sur les modalités de la certification FLS

[https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=143919](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=143919)

- CIRCULAIRE n° 2012-141 du 2-10-2012 sur l'organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés

[https://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=61536](https://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61536)

- Ressources Eduscol pour l'accueil et la scolarisation des élèves allophones : Repères sur l'accueil des élèves et des parents nouvellement arrivés, sur l'inclusion des EANA dans l'établissement et sur l'enseignement du FLS.

<http://eduscol.education.fr/cid59114/ressources-pour-les-eana.html>

#### Connaissance du public et pistes pour l'accueil et l'inclusion

- *Enfants d'ailleurs, élèves en France*, Les Cahiers Pédagogiques N°473, 2009

- *Inclure : Français de scolarisation et élèves allophones*, Guy Cherqui, Fabrice Peutot, Hachette, 2015

- *Le Français comme langue de scolarisation Accompagner, enseigner, évaluer, se former* sous la direction de Catherine Klein. Collection Cap sur la scolarisation Scéren-CNDP 2012

- *Accueillir un élève allophone à l'école élémentaire*, collection Cap sur la scolarisation, CANOPE (CRDP de Besançon)

- Carte mentale Canopé

<https://www.mindomo.com/fr/mindmap/b12088b87e69474a85e99dd182c62d17>

Cette carte mentale propose des liens vers des ressources pour mieux connaître, accueillir et accompagner les élèves et leurs familles (évaluations diagnostiques, livrets d'accueil, ressources pour l'orientation, connaissance des langues des élèves, des systèmes scolaires, principes didactiques dont des pistes pour prendre en compte le plurilinguisme, etc.)

- *L'ARC-EN-CIEL DE NOS LANGUES*, Jalons pour une école plurilingue, Isabelle Graci, Marine Totozani, Marielle Rispail, éditions L'harmattan

#### Didactique et pédagogie du FLS

*Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, (CUQ, Jean-Pierre (dir.), Clé International/Asdifle, Paris, 2003

*Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*, chez Clé international

*Ecrire en FLS et FLSco*, Réseau CANOPE

#### ➤ Quelques exemples de méthodes de FLE et de FLS

- 1<sup>er</sup> degré : **ZOOM** (EMDL)

Méthode déclinée sur plusieurs niveaux, accompagnée de cahiers d'activités, de guides pédagogiques et d'un cahier « Français langue de scolarisation »

- 2<sup>nd</sup> degré : **Entrée en matière** (Hachette FLE)

Méthode de FLS conçue pour les EANA qui articule dans chacune des séquences proposées objectifs communicationnels, linguistiques, interdisciplinaires, culturels et interculturels. Voir notamment les rubriques « D'une matière à l'autre », « Des liens entre nous » et « Il était une fois un village ».

- Répertoire des méthodes de FLE

[http://www.ciep.fr/sites/default/files/atoms/files/repertoire\\_methodes\\_fle.pdf](http://www.ciep.fr/sites/default/files/atoms/files/repertoire_methodes_fle.pdf)

Voir par exemple *Les Loustics* chez Hachette FLE pour le 1<sup>er</sup> degré, *Adomania* chez Hachette FLE, et *Pourquoi pas !* chez Maison des Langues pour le collège, *Latitudes* chez Didier ou Version Originale chez Maison des Langues pour le lycée.